

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 6 juillet 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018**

**2018 DASCO 81** Caisse des écoles (18e) - Autorisation préalable de signature par la Caisse des écoles du 18e de la convention de subrogation dans ses droits et obligations d'occupation du domaine public.

**M. Patrick BLOCHE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention d'occupation des locaux du domaine public au bénéfice de la caisse des écoles du 18e arrondissement en date du 30 octobre 2014, notamment son article 8.3 ;

Vu la délibération 2017 DASCO 178 des 11, 12 et 13 décembre 2017 agréant le principe du renouvellement de subdélégation du service public de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire pour la caisse des écoles du 18e arrondissement ;

Vu le projet de délibération, en date du 19 juin 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande d'autoriser la caisse des écoles du 18e arrondissement à signer avec le subdélégué du service public de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire une convention subrogeant celui-ci dans les droits et obligations de la caisse des écoles pour ce qui concerne les locaux mis à sa disposition par la convention d'occupation du domaine public susvisée ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 18 juin 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

La caisse des écoles du 18e arrondissement est autorisée à signer avec le subdélégué du service public de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire, une convention subrogeant celui-ci dans les droits et obligations de la caisse des écoles du 18e pour ce qui concerne les locaux mis à sa disposition par la convention d'occupation du domaine public susvisée.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**